



LA MÉTROPOLE NICE CÔTE D'AZUR INVESTIT POUR VOUS

Réfection de la chaussée et aménagement d'un axe cyclable

Rue Paganini

La Métropole Nice Côte d'Azur va procéder à des **travaux de réfection de la chaussée** et d'**aménagement d'un axe cyclable**, à compter du **lundi 18 mars 2019 pour une durée de 6 semaines***.

Cette opération permettra d'améliorer la sécurité des usagers et de favoriser l'usage du vélo.

Les travaux de réfection partielle des trottoirs et caniveaux, de pose du mobilier urbain et de création du séparateur de piste cyclable **seront réalisés de jour, entre 8h et 17h**, avec **une réduction de la voie de circulation**.

Les travaux de réfection de la chaussée et de signalisation au sol seront réalisés **de nuit, entre 20h et 6h**, avec **une fermeture de voie à la circulation sauf pour les véhicules de secours**.

Le stationnement sera interdit de part et d'autre de la chaussée en fonction de l'avancée du chantier.

Nous vous remercions de votre compréhension pour la gêne temporaire occasionnée par ces travaux.

* sous réserve d'intempéries et d'imprévus de chantier

Renseignements :
Subdivision Nice
Pôle Travaux
04 97 13 38 08



VILLE DE NICE

MÉTROPOLE
NICE CÔTE D'AZUR



LA MÉTROPOLE NICE CÔTE D'AZUR INVESTIT POUR VOUS

Réfection de la chaussée et aménagement d'un axe cyclable

Rue Paganini

La Métropole Nice Côte d'Azur va procéder à des **travaux de réfection de la chaussée** et d'**aménagement d'un axe cyclable**, à compter du **lundi 18 mars 2019 pour une durée de 6 semaines***.

Cette opération permettra d'améliorer la sécurité des usagers et de favoriser l'usage du vélo.

Les travaux de réfection partielle des trottoirs et caniveaux, de pose du mobilier urbain et de création du séparateur de piste cyclable **seront réalisés de jour, entre 8h et 17h**, avec **une réduction de la voie de circulation**.

Les travaux de réfection de la chaussée et de signalisation au sol seront réalisés **de nuit, entre 20h et 6h**, avec **une fermeture de voie à la circulation sauf pour les véhicules de secours**.

Le stationnement sera interdit de part et d'autre de la chaussée en fonction de l'avancée du chantier.

Nous vous remercions de votre compréhension pour la gêne temporaire occasionnée par ces travaux.

* sous réserve d'intempéries et d'imprévus de chantier

Renseignements :
Subdivision Nice
Pôle Travaux
04 97 13 38 08



VILLE DE NICE

MÉTROPOLE
NICE CÔTE D'AZUR